

## **Lutte contre l' « islamophobie » ou contre la laïcité?**

Le MLQ demande le renvoi d'Amira Elghawaby et l'abolition de son poste

Daniel Baril

Président du Mouvement laïque québécois

Alors que les appels à la démission ou au congédiement d'Amira Elghawaby en tant que « représentante spéciale du Canada chargée de la lutte contre l'islamophobie » se sont multipliés, bien peu se sont penchés sur le fond du problème qui est la nature même de ce poste.

Même si le terme islamophobie n'est pas de création récente, sa réactualisation par les mollahs iraniens pour condamner à mort les écrivains Salman Rushdie et Taslima Nasreen accusés de blasphème a eu pour effet d'amalgamer la critique légitime de l'islam à de la haine contre les musulmans. Cette association s'est renforcée après l'attentat contre Charlie Hebdo mené par des islamistes qui ont jugé que les caricatures de Mohamed étaient blasphématoires.

Les usagers actuels du terme islamophobie ne font plus aucune distinction entre ces deux composantes du terme. Ce concept est notamment utilisé pour faire interdire toute critique de l'islam et culpabiliser ceux qui, même parmi les musulmans, souhaitent moderniser et libéraliser l'islam. Cette corruption du terme fait qu'il doit être proscrit.

La page du Gouvernement du Canada consacrée à la nomination d'Amira Elghawaby ne donne évidemment aucune définition de l'islamophobie qu'elle a le mandat de combattre. Elle y est présentée comme une « spécialiste des questions d'équité et d'inclusion et défenseure des droits humains » en plus d'être « championne, conseillère, experte et représentante du gouvernement canadien ».

Où Mme Elghawaby a-t-elle acquis une telle expertise? Notamment en occupant divers postes de coordination et de direction au Conseil national des musulmans canadiens. Cet organisme a combattu activement la loi québécoise sur la neutralité religieuse en 2017 et est présentement engagé dans la contestation judiciaire la Loi sur la laïcité de l'État.

Faut-il s'étonner que cette « championne des droits humains » ait déclaré que la laïcité était une « tyrannie », que la loi 21 est discriminatoire et que ses défenseurs soient des antimusulmans?

Elle a d'ailleurs récemment déploré sur les médias sociaux que les manifestations de laïques iraniens contre la dictature islamiste des mollahs portent ombrage aux musulmans canadiens. Son absence de solidarité envers les militants qui se battent courageusement pour les droits des femmes et la démocratie – et que Justin Trudeau est allé personnellement soutenir dans la rue – révèle que pour elle toute critique contre un régime islamiste est suspectée de

créer de l'islamophobie même lorsque ces critiques proviennent de musulmans. Mieux vaut donc ménager les mollahs!

Au-delà de ses excuses tardives obtenues à l'arraché et destinées à sauver son poste, ses propos maintes fois répétés révèlent le fond de sa pensée et montrent que sa définition de l'islamophobie inclut toute critique de l'islam.

Le profil d'activiste religieuse d'Amira Elghawaby, ses emplois passés et ses déclarations minent d'emblée sa crédibilité comme conseillère notamment dans sa tâche de « soutenir l'éducation et la sensibilisation du public ». Une telle fonction confiée à une telle personne comporte un risque majeur de dérive compromettant la liberté d'expression et la liberté de conscience de tous. Sa nomination est un affront à tous les défenseurs de la laïcité, croyants comme non croyants, tant au Québec qu'au Canada.

Ce poste nous paraît irréformable parce que vicié dans son fondement même. Le fait de créer des postes précisément liés à la défense de groupes religieux spécifiques est de nature à morceler la société en micro-communautés ethno-religieuses qui au final ne partagent plus rien de commun. Cette perspective découle du multiculturalisme idéologique du Canada post-national de Justin Trudeau.

Pour toutes ces raisons, le Mouvement laïque québécois a demandé au premier ministre du Canada à la fois de démettre Amira Elghawaby de ses fonctions et d'abolir le poste en question ou tout autre poste de même nature.